

## **L'investissement social, l'entrepreneuriat social et la démarche RSE au Maroc : quels interférences ?**

### **Social investment, social entrepreneurship and the CSR approach in Morocco: what interferences?**

**NIA HAFIDA**

Professeur Habilité de management et GRH

Faculté des Sciences Juridiques Economiques et Sociales de Mohammedia.

Université Hassan II Casablanca.

Laboratoire de recherche sur l'entrepreneuriat et management de l'environnement de l'entreprise,

Maroc

hafidaniah@gmail.com

**RIZKI SANAA**

Doctorante

Faculté des Sciences Juridiques Economiques et Sociales de Mohammedia.

Université Hassan II Casablanca.

Laboratoire de recherche sur l'entrepreneuriat et management de l'environnement de l'entreprise,

Maroc

prof.sanaa.rizki@gmail.com

**DRISSI LAHSSINI GHITA**

Doctorante

Faculté des Sciences Juridiques Economiques et Sociales de Mohammedia.

Université Hassan II Casablanca.

Laboratoire de recherche sur l'entrepreneuriat et management de l'environnement de l'entreprise,

Maroc

ghita.drissi@yahoo.fr

**Date de soumission :** 04/07/2021

**Date d'acceptation :** 18/08/2021

**Pour citer cet article :**

NIA.H & All (2021) «L'investissement social, l'entrepreneuriat social et la démarche RSE au Maroc : quels interférences ? », Revue Internationale des Sciences de Gestion « Volume 4 : Numéro 3» pp : 1095- 1115.

## Résumé

Les questions environnementales, sociales et de gouvernance d'entreprise peuvent impacter la performance des portefeuilles d'investissement des entreprises. Soucieux de remplir leur rôle lucratif, les investisseurs ont néanmoins besoin d'octroyer à ces questions l'importance qui leur est due. C'est la raison pour laquelle, les investisseurs sociaux ont exprimé le besoin d'établir un contexte dans lequel ils pourraient travailler. C'est notamment, le cadre social exigé par le contexte international et la société civile, qui a orienté la structure entrepreneuriale vers l'entrepreneuriat sociale. En effet, la question de la responsabilité sociétale donne de l'importance aux parties prenantes via les mécanismes de marchés, la force de négociation et également sur la détermination stratégique des enjeux de l'entreprise au travers les perspectives du développement durable. Menant, ainsi une course des nations vers une ouverture à la RSE, et une concurrence entre les entreprises pour se distinguer à travers les labels et les certificats. De ce fait, l'objet de cette article est de mettre en évidence les liens entre les ces deux concepts à travers une étude théorique.

**Mots clés :** Entrepreneuriat social ; Développement socio-économique ; Education entrepreneuriale ; RSE Labellisation ; investissement social.

## Abstract

Environmental, social and corporate governance issues can impact the performance of companies' investment portfolios. In order to fulfill their lucrative role, investors always need to give these issues the importance they deserve. This is the reason why, social investors expressed the need to establish a context in which they could impact. It's in particular, the social level required internationally and also by the civil society, which has oriented the entrepreneurial structure towards social entrepreneurship. Indeed, the issue of social responsibility gives importance to stakeholders through market mechanisms and negotiation strength and also on the strategic determination of the challenges of the company through the perspectives of sustainable development. Thus leading a race of nations towards opening up to CSR, and competition between companies to distinguish themselves through labels and certificates. Therefore, the object of this article is to highlight the links between these two concepts through a theoretical study.

**Keywords :** Social entrepreneurship ; Socio-economic development ; Entrepreneurial education ; CSR ; Labeling ; social investment.

## Introduction

Au cours de la dernière décennie, la promotion de l'entrepreneuriat représente un vecteur fondamental des politiques de développement économique de par le monde. Sur le plan national, tous les acteurs économiques sont conscients de l'importance de la TPE et PME dans la dynamique du développement du pays. En effet, plusieurs programmes sont mis en place afin d'encourager l'éducation entrepreneuriale, à travers notamment la création d'entreprises, et ainsi la création de richesse. Résultat y est, le Maroc présente des indicateurs relatifs à la culture entrepreneuriale et au potentiel entrepreneurial assez élevés. Le niveau d'activité entrepreneuriale est passé de 5,6% en 2016 à 8,8% en 2018 améliorant de manière significative son classement à l'échelle Internationale.

Cette dynamique accélérée constitue notamment un facteur d'orientation des entreprises vers une version sociale, dite rapprochée des entreprises internationales. La recherche de la facette sociale amènent ainsi les entreprises vers des investissements voire même dans la recherche des labels et certification RSE. Au niveau international, c'est la norme ISO 26000 la plus dominante. Au niveau national la mise en place de la RSE se concrétise généralement par l'obtention du label RSE de la CGEM. Actuellement, la vocation sociale est devenue un pilier de création des entreprises, dont l'objet lucratif est présent mais peut être limité.

A travers ce travail notre problématique se présente ainsi :

**Quel est le lien éventuel entre l'entrepreneuriat social, l'investissement social et la course vers la démarche de l'obtention des labels RSE au contexte marocain ?**

Nous allons commencer ce travail par un cadre conceptuel sur l'entrepreneuriat, puis approcher la dynamique entrepreneuriale au Maroc, en analysant l'intérêt et l'enjeu de cette dernière dans le développement socio-économique national, ainsi que l'impact des investissements sociaux orientés RSE sur une économie inclusive et le concept de la RSE. Nous nous pencherons également sur les démarches de labellisation RSE et leurs impacts sur l'entrepreneuriat social tout en présentant les intérêts et enjeux. La fin de ce travail présentera l'interaction entre les deux volets étudiés.

### 1- Cadre conceptuel de l'entrepreneuriat

L'entrepreneuriat peut être considéré comme une activité qui implique l'exploitation de nouvelles opportunités. L'entrepreneuriat a pour finalité l'ouverture sur de nouveaux marchés, l'exploitation de nouveaux biens et services, le déploiement de nouveaux processus, à travers des moyens qui n'existaient pas auparavant.

Les idées entrepreneuriales sont des opportunités qui étaient auparavant passées inaperçues. Les entrepreneurs osent développer de nouvelles idées et ainsi l'économie devient plus attractive. L'entrepreneuriat est un moyen qui permet d'améliorer la compétitivité entre les pays et ainsi favoriser la croissance économique et lutter contre le chômage à travers la création d'emploi. L'expérimentation de nouvelles idées et le renouvellement de nouveaux produits ou processus laissent les développeurs, chercheurs et preneurs de décisions dire qu'une économie entrepreneuriale est une économie dynamique et innovatrice

A cet égard, les grands courants de pensée de la théorie entrepreneuriale sont unanimes pour dire que « *l'entrepreneuriat est la capacité à introduire des innovations* ».

De ce fait, afin de trouver une définition plus inclusive, nous adoptons, pour les besoins de cette étude, celle consacrée par l'OCDE qui considère l'entrepreneuriat comme « *le résultat de toute action humaine pour entreprendre en vue de générer de la valeur via la création ou le développement d'une activité économique identifiant et exploitant de nouveaux produits, de nouveaux procédés ou de nouveaux marchés* ». (Définition de l'OCDE)

L'entrepreneuriat est donc la création de nouvelles valeurs sur les marchés national ou international, telles que citées auparavant la création de nouveaux biens ou services, de nouvelles structures de production...etc

En somme, « *l'entrepreneuriat, c'est l'action humaine, soutenue par le milieu environnant, générant de la valeur sur le marché par la création ou le développement d'une activité économique, évoluant avec cette valeur pour finalement affecter l'économie, et ce, dans le but de mieux répondre aux besoins individuels et collectifs d'un territoire* »<sup>1</sup>. (P.-A. Julien et L. Cadieux)

Il ressort de ce qui précède plusieurs définitions de l'entrepreneuriat, ainsi que une multitude de mesures entrepreneuriale qui reflètent différents types d'activités. L'entrepreneuriat est donc relativement difficile à mesurer et plusieurs recherches s'appuient sur les données de l'auto-emploi, les enquêtes, les interviews spécialisées pour examiner l'entrepreneuriat à partir d'un point de vue empirique.

## 2- Entrepreneuriat et croissance économique

Depuis les premiers travaux de Solow<sup>2</sup>, « *la théorie de la croissance économique s'explique par une augmentation des ressources primaires du capital et du travail employés dans la production et la croissance de la productivité totale des facteurs. La théorie de la croissance économique inclut les facteurs internes institutionnels du marché et de l'entreprise, qui expliquent les différences de bien-être entre les pays à n'importe quel instant donné.* » (R. Solow, P. Romer, R.E. Lucas )

L'entrepreneuriat contribue au développement grâce à une combinaison de facteurs de production (capital et travail), et donc une allocation des ressources entrepreneuriale implique un plus grand niveau de production. Cette fonction est considérée comme exogène dans le modèle de croissance, et certaines tentatives d'intégrer l'entrepreneuriat dans le modèle de croissance. Un exemple typique est une version de P. Romer, dans laquelle le moteur de croissance est le bureau d'études, qui est un nouveau type de modèle de production de biens d'équipement, qui à son tour est produit et utilisé dans le bureau d'études. J. Koo et T.E. Kim ont déclaré que les politiques de R&D devraient être discutées dans le contexte de questions régionales plus larges, telles que l'entrepreneuriat, la recherche universitaire, le capital humain, le capital social et la structure industrielle. Au Maroc, il a récemment introduit le concept de richesse immatérielle, de savoir, d'éducation. Ce sont des questions interdépendantes qui doivent être examinées dans un cadre politique plus globale.

Il existe plusieurs études qui établissent un lien direct entre l'entrepreneuriat et la croissance économique. Ces études essaient d'expliquer comment l'entrepreneuriat est un facteur important dans l'économie du fait de sa contribution incontestable dans la croissance économique.

Parmi les études qui prennent en compte la relation entre l'entrepreneuriat et la croissance économique figurent celles menées par A.J. Van Stel et D.J. Storey<sup>2</sup> qui proposent trois variables explicatives de la croissance économique d'un pays:

- le taux de l'entrepreneuriat;
- l'indice de la compétitivité mondiale et le rendement par habitant;
- la variable dépendante dans une période antérieure afin de minimiser les éventualités.

---

<sup>2</sup> A.J. Van Stel et D.J. Storey, "The Link between Firm Births and Job Creation: Is there a Upas Tree Effect?" *Regional Studies* 38, 893-909, 2004.

Par conséquent, l'entrepreneuriat est considéré comme étant un facteur important favorisant la croissance économique, le capital social montrerait également un effet positif sur la croissance économique d'une manière indirecte.

Selon les études menées par les plus grands économistes et spécialistes en entrepreneuriat, les résultats obtenus confirment les deux hypothèses principales: le capital social favorise l'entrepreneuriat. À son tour, l'entrepreneuriat stimule la croissance économique.

Quelle est la contribution de l'entrepreneuriat dans l'économie marocaine ?

### **3- Dynamique Entrepreneuriale au Maroc :**

On peut définir l'entrepreneuriat comme étant une activité qui implique la découverte, et l'exploitation de nouvelles opportunités. En effet, l'entrepreneuriat a pour but d'introduire de nouveaux biens et services ; de nouvelles structures d'organisation ; de nouveaux marchés, processus, et matériaux par des moyens qui n'existaient pas auparavant.. Les entrepreneurs agissent sur leurs idées et l'économie devient plus productive. L'entrepreneuriat est considéré donc comme un instrument clé permettant d'améliorer la compétitivité entre les nations, de favoriser la croissance économique et d'accroître les possibilités d'emploi. Chercheurs et preneurs de décisions s'accordent pour dire qu'une économie entrepreneuriale est une économie dynamique et innovatrice, c'est-à-dire qui expérimente de nouvelles idées et de nouveaux produits ou processus ce qui lui permet de se renouveler. Les trois grands courants de pensée de la théorie de l'entrepreneuriat sont ceux qui définissent l'entrepreneuriat comme la capacité à introduire des innovations, de plus ceux qui considère que l'entrepreneuriat productif est favorisé par les incitations pour les entrepreneurs de se consacrer à l'innovation productive et qui admet que la découverte d'une opportunité correspond à l'élément central de l'entrepreneuriat. Mais, comme il faut trouver une définition plus inclusive, nous partirons ici avec celle présentée par l'OCDE stipulant que l'entrepreneuriat est le résultat de « Toute action humaine pour entreprendre en vue de générer de la valeur via la création ou le développement d'une activité économique identifiant et exploitant de nouveaux produits, de nouveaux procédés ou de nouveaux marchés ».

Toutes les variables qui favorisent ces comportements humains pour obtenir des résultats économiques contribuent à expliquer l'entrepreneuriat. Par conséquent, l'entrepreneuriat conduit à la création de nouvelle valeur sur le marché territorial ou externe, telle que la création de nouvelles structures de production et de nouvelles marchandises. L'entrepreneuriat est un comportement humain, soutenu par l'environnement qui l'entoure, créant de la valeur

sur le marché par la création ou le développement d'activités économiques, et le développement de cette valeur affecte in fine l'économie, qui est de mieux répondre aux besoins des individus et des collectifs. Ainsi, les chercheurs ont proposé un nombre important de perspectives ou de définitions de l'entrepreneuriat, ainsi que plusieurs mesures d'entrepreneuriat qui reflètent différents types d'activités. L'entrepreneuriat est donc relativement difficile à mesurer et plusieurs études se sont appuyées sur les données de l'auto-emploi, les enquêtes, les interviews spécialisées pour examiner l'entrepreneuriat à partir d'un point de vue empirique.

Selon l'enquête du Global Entrepreneurship Monitor (GEM)<sup>3</sup>, la mesure des attitudes de la population adulte à l'égard de l'entrepreneuriat a permis d'apporter une première appréciation sur la culture entrepreneuriale au Maroc. Pour mieux appréhender l'état de ces attitudes, il y a lieu de les situer par rapport à des pays comparables qui se trouvent dans la catégorie des économies tirées par l'efficacité (ETE), ainsi que par rapport aux tendances de la région MENA.

En effet, la culture entrepreneuriale figure parmi les éléments les plus difficilement mesurables en entrepreneuriat. Elle reflète un esprit, une attitude collective par rapport au monde des affaires, présentant un fort enracinement territorial.

Toutefois le modèle Global Entrepreneurship Monitor retient trois indicateurs :

- La mesure et la perception de l'entrepreneuriat comme choix de carrière: « Au sein du pays, la plupart des gens considèrent la création d'une nouvelle entreprise comme un choix de carrière désirable ». <sup>4</sup>
- Le mesure de la perception qu'apporte les médias à l'égard des succès stories : « Au sein du pays, on voit souvent des histoires dans les médias portant sur les nouvelles entreprises qui ont réussi ». <sup>5</sup>
- La mesure de la perception du statut accordé aux entrepreneurs : « Au sein du pays, ceux qui réussissent à créer une nouvelle entreprise ont un statut élevé et le respect des autres ». <sup>6</sup>

---

<sup>3</sup> G.E.M : Global Entrepreneurship Monitor : Le projet de recherche Global Entrepreneurship Monitor est une évaluation annuelle du niveau national de l'activité entrepreneuriale dans plusieurs pays divers.

<sup>4</sup> <sup>5</sup> <sup>6</sup> : la dynamique entrepreneuriale au Maroc , rapport GEM 2018

A cet égard, l'étude GEM qui mesure des indicateurs sur les initiatives entrepreneuriales, et qui relie les liens entre entrepreneuriat, création d'emplois et croissance économique on retient les résultats suivants :

- Le Maroc a enregistré en 2020 un taux d'activité entrepreneuriale ( TAE) émergente de 11,4% ce qui signifie que 11 adultes sur 100 sont impliqués dans la création ou la gestion d'une entreprise , ainsi le Maroc se classe au 24<sup>e</sup> rang sur les 50 pays participants, représentant plus de 85% du PIB mondial. (Etudes GEM 2020)
- Le taux d'activité féminin est inférieur de moitié à celui des hommes. Par ailleurs, l'investissement informel représente 1,76%, un taux qui reste largement inférieur à celui de la région MENA (4,67%) ou encore à la moyenne des pays africains (7,34%).
- Le tiers de la population âgée entre 18 et 64 ans affirme avoir l'intention de créer une entreprise dans les trois prochaines années (2020-2023), avec pour 55% d'entre eux un degré élevé en innovation.
- Au Maroc, 71% des adultes estiment que la création d'une entreprise peut être considérée comme un bon choix de carrière.
- En 2020, 60% des personnes sont d'accord avec l'affirmation selon laquelle les entrepreneurs qui réussissent ont un statut élevé dans la société.
- En 2020, pour 63% des marocains, les médias valorisent la dynamique entrepreneuriale notamment des startups qui parviennent à se développer.

S'agissant de l'environnement socio-économique de l'entrepreneuriat :

- Il faut d'améliorer le système d'éducation et de formation.
- Encourager les initiatives entrepreneuriales (même si une majorité, parmi eux, considère que les initiatives publiques en matière d'infrastructures physiques et de procédures administratives sont déjà ambitieuses).
- Mettre en place des organismes d'accompagnement en pré-crédation, en cours de création et en post-crédation et des mécanismes de financement et d'accompagnement plus adaptés et efficaces.

Malgré l'implication et l'intervention des organismes publics et privés, ainsi que les associations, il faut revoir le processus d'initiation à l'entrepreneuriat. Il faut également adopter une veille stratégique à long terme afin créer une chaîne entrepreneuriale forte où toutes les différentes parties prenantes sont réellement et durablement engagées.

#### **4- Entrepreneuriat social et investissement sociale**

Au cours de ces dernières années, l'entrepreneuriat social a éveillé un grand intérêt tant de la part des acteurs économiques, politiques, et notamment de la presse ainsi que du monde ... Plusieurs pays ont mis en place un cadre juridique dédiés à des initiatives entrepreneuriales sociales. Ainsi plusieurs organisations de soutien et de promotion de l'entrepreneuriat social ont vu le jour. Dans les entreprises qui ont un caractère social, la conduite entrepreneuriale va de pair avec la volonté d'utiliser le marché comme un outil permettant de répondre aux besoins sociaux, en servant l'intérêt général et le bien commun au profit de la communauté. Concernant les autres méthodes opérant pour les besoins sociaux, travailler avec des entreprises sociales et promouvoir leur développement permet de générer des bénéfices à court et à moyen terme pour les finances publiques, à travers la réduction des dépenses publiques et l'augmentation des recettes fiscales. Les entreprises sociales peuvent également souvent atteindre plus efficacement les objectifs publics que les acteurs des secteurs purement publics ou purement privés, grâce à leurs connaissances du terrain et leur mission sociale. Lors du lancement d'une entreprise sociale, il faut faire face à toutes les difficultés auxquelles tous les entrepreneurs sont confrontés, mais aussi à celles émanant de la nature sociale de l'entreprise. Ces dernières peuvent être amplifiées par des environnements défavorables caractérisés par un manque de compréhension du double objectif à la fois économique et social.

Il est essentiel, pour que les entreprises sociales puissent déployer tout leur potentiel, d'instaurer des politiques garantissant un écosystème qui leur soit propice, non seulement lors de leur démarrage, mais également plus tard. Les politiques devraient se concentrer sur la promotion de l'entrepreneuriat social, l'élaboration d'un cadre juridique, réglementaire et fiscal propice, l'octroi de financements durables, l'offre de services de développement des entreprises et de structures de soutien, l'aide à l'accès aux marchés et le soutien à la poursuite de la recherche dans le secteur.

#### **5- Impact des investissements sociaux orientés RSE sur une économie inclusive**

L'accès au capital est vital pour la création d'entreprises sociales, de la même manière qu'il l'est pour la création de la plupart des nouvelles entreprises. Les entreprises sociales sont généralement financées par une combinaison de ressources marchandes (par exemple la vente de biens et de services), de ressources non marchandes (par exemple des subventions

gouvernementales et des dons privés) et de ressources non monétaires (par exemple le travail bénévole).

Les expériences sociaux et environnementaux sont de plus en plus importants pour les investisseurs comme étant des acteurs fondamentaux dans la création des d'une image sociale de l'entreprise. Les investisseurs prennent en compte les critères RSE dans leurs projets de financement. Résultat y est ! Non seulement les investisseurs sont conscients de l'importance des critères RSE pour la performance économique des projets dans lesquels ils investissent, mais 70 % d'entre eux seraient même prêts à renoncer à financer un projet si les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) ne sont pas à la hauteur.

Conscient de l'impact des investissement sociaux orienté RSE sur un marché inclusive et Parmi les nombreux produits et stratégies qui répondent à ce comportement d'investissement proactif, sept sont particulièrement prometteurs en tant que sources de financement pour les entreprises sociales: la finance solidaire, la philanthropie de risque, l'investissement institutionnel, l'investissement individuel, les instruments de fonds propres ou de quasi-fonds propres, les marchés de capitaux éthiques ou sociaux et le financement collectif (Crowdfunding).

**Tableau N°1 : Les types de financement**

<b>Type de financement</b>	<b>Caractéristiques</b>
Les finances solidaires	Sont un ensemble d'institutions qui appliquent au secteur financier les principes de l'économie sociale. Elles font partie des finances éthiques puisqu'elles appliquent des règles éthiques aux opérations financières (par exemple les principes de solidarité et de subsidiarité).
Philanthropie de risque	La philanthropie de risque est l'application du modèle de capital-risque à une stratégie d'investissement social pour obtenir des rendements mixtes (par exemple des revenus financiers et des bénéfices sociaux)

Fonds propres ou quasi-fonds propres	<p>.- Les quasi fonds propres sont des ressources financières n'ayant pas la nature comptable de fonds propres, mais s'en approchant. Ils regroupent notamment les comptes courants d'associés, les obligations convertibles ou bien encore les emprunts participatifs.</p> <p>-Il répond aux besoins des entreprises sociales en investissements à long terme (cinq à dix ans) en finançant la croissance et en investissant dans des biens d'équipements et de l'immobilier (passifs)</p>
Les investisseurs institutionnels	Tels que les fonds de pension ou les mutuelles, les compagnies d'assurances ou les banques traditionnelles qui gèrent d'importants portefeuilles de capital, restent une source de financement largement inexploitée pour les entreprises sociales.
Les marchés de capitaux éthiques ou sociaux	Sont des marchés dans lesquels des investissements socialement responsables sont réalisés. Ces marchés permettent de lever de plus en plus de fonds pour financer les entreprises sociales
Les investisseurs individuels	sont également une source de financement pour les entreprises sociales, mais ils ne sont pas présents de la même manière dans tous les pays ; ils sont essentiellement constitués d'investisseurs nantis, motivés par l'aspect social et dont la fortune est gérée par des conseillers financiers très influents.
Financement collectif (crowdfunding)	<p>Une source de financement émergente basée sur l'internet qui se développe à grands pas dans de nombreux pays de l'OCDE.</p> <p>Le financement collectif peut contribuer à répondre aux besoins des entreprises sociales en termes de fonds propres et donc représenter une véritable alternative aux investisseurs traditionnels.</p>

Source : synthèse élaborée par nos soins

## 6- La responsabilité sociale des entreprises, un concept vivant à multiple facette

Le concept de RSE a créée toute une doctrine, une facette du développent durable, et un langage de mode se manifestant dans les discours et les pratiques des hommes d'affaires aux Etats-Unis à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle (Gond et Igalens, 2016). Elle s'intéresse au rôle de l'entreprise dans la société (Labelle et al., 2013). Nous pouvons définir la RSE d'une manière large comme «l'ensemble des obligations, légales ou volontaires, qu'une entreprise doit

assumer afin de passer pour un modèle imitable de bonne citoyenneté dans un milieu donné»<sup>7</sup> (Pasquero, 2005, 80). Ce concept construit sur la base des bonnes relations que les entreprises devaient maintenir avec le milieu des affaires, et sur la prise en compte de l'avis publique dans leur comportement.

Toutefois, selon Pasquero nous distinguons entre deux conceptions de la RSE, la conception nord-américaine de la RSE, centrée sur l'aspect volontaire de l'entreprise alors que la conception européenne est focalisée sur le rôle de l'État, des institutions et de la régulation. Mais, il semble qu'une autre ouverture conduite par l'École de Montréal stipule que la construction d'une responsabilité sociale fondée sur des principes universels, à travers lesquels les entreprises sont invitées à participer aux enjeux de gouvernance mondiale (Gendron, 2013, 15).

Dans les entreprises engagées dans une approche RSE, les pratiques peuvent subdiviser en trois volets (Capron, 2009). Le volet éthique : il se manifeste uniquement de manière volontaire, principalement à travers des actions philanthropiques et de mécénat (Capron, 2009,9). Le deuxième volet est purement stratégique utilitariste focalisé sur l'image de marque et la performance économique résultante d'une performance sociale. Le dernier volet, porte sur une conception politique de soutenabilité qui se concentre sur l'encastrement de l'entreprise dans la société et sur sa nécessaire contribution au bien commun. (Capron, 2009,10).

La RSE demeure un domaine sous tension et l'entreprise en s'engageant sur cette voie doit combiner les deux volets contradictoires qui interpellent ses activités économiques et sociales. Mais, Il est important de souligner qu'aucune des logiques de la RSE ne place le volet social de l'entreprise devant le volet économique.

La conception sociale omniprésente dans l'entrepreneuriat sociale et la RSE, est le premier point commun entre les deux concepts. Toute entreprise quelle que soit sa taille et son secteur d'activité, est purement lucrative, et à la recherche de profit. Toutefois, la mission sociale devient de plus en plus contraignante et lourde, poussant les entreprises ainsi, à chercher cette image de l'entreprise citoyenne. Les entreprises ont tendance à prouver des pratiques sociales comme mission principale de celle-ci. C'est à travers ceci, que l'entrepreneuriat social déclenché par des investissements sociaux trouve sa légitimité. Par conséquence,

---

<sup>7</sup> <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01350003/>

l'entrepreneur est des plus en plus orienté vers des activités dont l'intérêt social dépasse celui économique.

Dans ce contexte, l'entrepreneuriat social se diffère puisque sa mission sociale est favorisée et le profit engendré par son rôle commercial et économique n'est qu'un moyen pour réaliser sa vocation sociale (Abu-Saifan, 2012 ; Fontan, 2008; Brouard et al, 2010; Hervieux, 2013).

**Tableau N° 2 : La responsabilité sociale et l'entrepreneuriat social**

	<b>Responsabilité sociale des entreprises</b>	<b>Entrepreneuriat social</b>
<b>Caractéristiques</b>	Prise en compte des impacts des activités de l'entreprise sur la société	Réponse de l'entreprise à un problème social
<b>Volet social</b>	Fait partie de la démarche de RSE	Mission sociale prioritaire
<b>Logiques</b>	Commerciale centrée sur la concurrence, l'intérêt personnel et l'opportunisme.	Civique centrée sur le bien collectif, la conscience sociale, la démocratie et le renoncement à l'individualisme
<b>Approches</b>	Éthique : philanthropie et mécénat Utilitariste : lien entre performance sociale et performance économique De soutenabilité : contribution au bien commun	Marchande : autofinancement par ressources marchandes Innovation sociale : nature systémique de l'innovation et ampleur de l'impact social Démocratique : spécificité sociale s'appuie gestion démocratique

**Source :** FOUR I., CORBIN-CHARLAND O., et LAVOIE F., *Entrepreneuriat social et RSE : le point de vue d'entrepreneurs sociaux à Montréal*, 2016, p 11.

## **7- La démarche RSE une projection de la version international sur le contexte Marocain**

Généralement la détermination de l'engagement social de l'entreprise s'avère difficile, la majorité des entreprises dite labellisées RSE, peu importe l'organisation de labellisation, ne montre pas des aptitudes et pratiques de ses engagements, que dans certaines activités

(environnemental, réglementation, droit de travail, conventions syndical...). La course vers l'obtention des labels et certification (à l'échelle internationale) a contaminé le contexte marocain. Les entreprises se trouvent dans l'obligation faire preuve aux différentes parties prenantes de son intention sociale et sa recherche de l'intérêt général.

### 7.1.A l'échelle internationale

Dès le milieu des années 1990, plusieurs référentiels ont vu le jour pour harmoniser, une référence commune en matière de responsabilité sociétale. La première initiative est le Pacte mondial des Nations unies, lancé en 1999 au Forum économique mondial de Davos, par Kofi Annan. Cette initiative, invite les entreprises à adopter et appliquer dix principes relatifs aux droits de l'homme, aux normes du travail, à l'environnement et à la lutte contre la corruption. La pression de la société civile est de plus en plus forte sur les entreprises pour prendre compte des conséquences de leurs activités sur la société et l'environnement. De même, la conscience des dirigeants des entreprises de l'intérêt d'accroître les bénéfices d'un point de vue sociétal, afin de maintenir la pérennité de leurs entités, la maîtrise des risques ou encore de minimiser les conséquences négatives de leurs activités sur l'environnement et la société. Ainsi que, de nombreuses pratiques qui se sont développées, allant des activités philanthropiques à la prise en compte des impacts environnementaux ou sociaux, ont favorisé un climat propice pour la naissance d'une référence de certification RSE . C'est dans ce contexte que l'ISO a développé la norme ISO 26000 pour ambition créer un cadre universel à la responsabilité sociétale, dont les principales questions centrales sont : *gouvernance droits de l'Homme, relations et conditions de travail, environnement, Loyauté des pratiques, questions relatives aux consommateurs, communautés et développement local*<sup>8</sup>.

### **Figure N° 1 : Les instruments de la démarche RSE**

---

<sup>8</sup> <http://rse.cgem.ma/charte-rse.php>



Source : La Charte de Responsabilité sociale de la CGEM & la Norme ISO 26000, Analyse comparée, 2012

Actuellement, la responsabilité sociétale peut se mesurer, grâce à des indicateurs relatifs à son activité et à l'impact de l'entreprise sur ses parties prenantes et son environnement (certification ISO 26000 par exemple).

Selon l'étude RESPECO<sup>9</sup> en 2017, le premier classement mondiale des pays en fonction de leur ouverture à la responsabilité sociétale des entreprises. La majorité des premiers rangs du classement sont occupées par les pays européens, et notamment les pays scandinaves. Le premier pays non-européen (l'Australie) occupe la 24<sup>ème</sup> place du classement. La septième position du classement derrière la Suède, le Danemark et la Finlande est occupée par la France, contre une sixième place en 2013. Depuis 2013, ces pays ont toujours figuré dans les dix premières positions du classement. Par contre, l'Afghanistan, le Bahreïn, le Brunei, la Chine, l'Erythrée, l'Iran, le Myanmar, la Somalie et le Turkménistan ont toujours occupé les dix dernières places.

Le Maroc a occupé la 71<sup>ème</sup> position en 2013, alors qu'en 2017 a enregistré une amélioration en figurant en 54<sup>ème</sup> position. Cette amélioration peut être expliquée par l'effort à l'échelle nationale en matière du développement des pratiques sociétales des entreprises.

<sup>9</sup>L'institut de recherche RESPECO a pour objectif de procéder à des études et recherches de nature à promouvoir l'économie responsable, à contribuer au développement de nouveaux modèles économiques et à favoriser l'émergence de nouveaux modes d'organisation sociale

Le classement RESPECO hiérarchise les pays selon un indice composite construit à partir de 6 indicateurs regroupant au total 38 variables. La méthode de calcul est présentée sur le site [responsible-economy.org](http://responsible-economy.org) qui publie également les classements des pays pour les différents critères et, d'une façon générale, tous les détails de la démarche ainsi que les tableaux de données, dans la philosophie de l'open data.

L'étude du classement des pays est basée sur plusieurs variables : Pourcentage des conventions fondamentales et de gouvernance de l'OIT <sup>10</sup> ratifiées Indice de qualité environnementale, calculé comme agrégat d'indices, coefficient de Gini des inégalités de revenu, indice de perception de la corruption dans le secteur public, classement mondial de la liberté de la presse, Mesure des inégalités Hommes-Femmes.

### 7.2.A l'échelle nationale

Au regard de la littérature sur la RSE, les dimensions de celle-ci sont multiples selon le contexte géographique où elles sont abordées. Cependant, ses mesures peuvent, contribuer vers des grands domaines avec des spécificités contextuelles en laissant très ouvert l'interprétation de plusieurs questions notamment relative à la labélisation RSE (ISO 26000).

En 2006, le Maroc a adopté la charte RSE, et a mis en place le label responsabilité sociétal de la CGEM, un label qui permet aux entreprises de démontrer leur démarche RSE. Il consiste à respecter les droits des parties prenantes à prendre en considération leurs intérêts tout en assurant un climat de dialogue et de transparence. Ainsi que prévenir les risques de non-conformité légale en anticipant les nécessités législatives.

A ceci s'ajoute un contrôle et une orientation vers l'amélioration continue des pratiques, en employant des moyens concrets et fixant des objectifs mesurables.

La charte RSE, adoptée par le conseil national des entreprises, comporte un dispositif volontaire d'évaluation conduisant à l'obtention du label de la responsabilité sociétale de la CGEM. Elle est structurée en 9 axes comportant 35 objectifs conforme à la législation marocaine et aux conventions et normes internationales (ONU, OIT, OCDE ...) :

1. Respecter les droits humains
2. Améliorer en continu les conditions d'emploi et de travail et les relations professionnelles
3. Protéger l'environnement
4. Prévenir la corruption
5. Respecter les règles de la saine concurrence
6. Renforcer la transparence et du gouvernement d'entreprise
7. Respecter les intérêts des clients et des consommateurs
8. Promouvoir la responsabilité sociale des fournisseurs et sous-traitants
9. Développer l'engagement Sociétal

---

<sup>10</sup>Unique agence 'tripartite' de l'ONU, l'Organisation Internationale de Travail, réunit des représentants des gouvernements, employeurs et travailleurs de [187 Etats Membres](#) pour établir des normes internationales, élaborer des politiques et concevoir des programmes visant à promouvoir le travail décent pour tous les hommes et femmes dans le monde.

**Tableau N° 3 : Les points de divergence et de convergence entre la charte de la CGEM et le guide de la norme ISO 26000.**

Points de convergences	Points de divergences
<p>-Les deux référentiels se basent sur une démarche volontaire et une vision globale de l'entreprise dans son contexte (environnement et activité)</p>	<p>- La Charte est assortie d'un dispositif volontaire d'évaluation par un tiers-indépendant conduisant à l'attribution du Label de responsabilité sociale de la CGEM, ISO 26000 est seulement un guide non certifiable destiné à toutes les organisations sur la responsabilité sociétale.</p>
<p>- L'importation de concertation des parties prenantes au niveau interne et externe dans une approche transparente.</p>	<p>- ISO 26000 représente des lignes directives seulement via les questions centrales seulement, alors que la charte RSE a présenté des mesures opérationnelles via ses axes</p>
<p>- La nécessité de transmettre les principes de la RSE dans le processus managérial.</p>	<p>- Le label de responsabilité sociale (de CGEM) pour servir à l'amélioration continue et à reconnaître l'exemplarité de l'entreprise, ISO 26000 sert comme fil conducteur pour la mise en place d'un label.</p>
<p>- La concentration sur le respect des lois, des règles d'éthiques internationales et des objectifs du développement durable.</p>	
<p>- Les deux référentiels ont insisté sur le développement de la communication, la sensibilisation et la gouvernance</p>	
<p>- Le référentiel de la Charte RSE de la CGEM et son évaluation sont structurés en objectifs précis, opérationnels et mesurables; ils concrétisent les Lignes directrices d'ISO 26000 pour l'intégration de</p>	

la responsabilité sociale aux stratégies et aux opérations des entreprises
- La RSE doit se diffuser dans l'ensemble de l'entreprise, à travers ses relations avec les parties prenantes et son image sur le marché national et international.
-Le Label RSE de la CGEM passe en revue, à travers les 9 axes de la Charte RSE de la CGEM, l'ensemble des 7 questions centrales visées par ISO 26000 et garantit, via l'évaluation réalisée par un tiers indépendant, la bonne prise en compte de ces principes.

**Source : synthèse élaborée par nos soins**

Le référentiel de la Charte RSE de la CGEM et son évaluation sont structurés en objectifs précis, opérationnels et mesurables, ils concrétisent les lignes directrices d'ISO 26000 pour l'intégration de la responsabilité sociale aux stratégies et aux opérations des entreprises.

**Conclusion**

Actuellement, les initiatives sociales se multiplient à travers l'innovation sociale, la RSE, l'investissement social et l'entrepreneuriat social. Peu soulevé par des études empiriques, en tentant de soutenir cette forme d'entrepreneuriat social, dont la mission sociale se réalise à travers des activités économiques ou encore sous forme d'entreprise gouvernée de façon collective (Brouard,2010). Cette réflexion, craigne pour l'entrepreneur social de se faire récupérer par le capitalisme, soumis à la profitabilité du secteur de la finance. Il a peur de voir sa mission sociale soumise aux impératifs économiques, ou encore, il craigne d'être liée au milieu coopératif en reflétant une image d'un acteur économique inefficace et moins rentable. Pour clôturer ce travail, nous avons tenté d'apporter un certain éclairage sur l'investissement social et l'entrepreneur social et ses liens avec la course vers l'obtention des labels RSE. Certainement ce texte ne répond pas à toutes les questions relatives à ce paradoxe, en soulevant ainsi de nouvelles avenues de recherche.

Les phénomènes de la RSE et l'entrepreneuriat social sont en mouvance continue et contribuent au déplacement des frontières entre les différents acteurs (Genard, 2003). En effet, le volet social de la RSE ne représente qu'une autre vision imposée par la société civile, permettant à l'entreprise de préserver sa pérennité et de participer à la course du développement durable. Ainsi que la concrétisation de ses efforts par la recherche de cette image véhiculée à travers les labels et certificats. Il y a certainement là, toute la matière à explorer davantage et le débat soulève des questions loin d'être clos.

## REFERENCES :

- Abu-Saifan, S. (2012), « Social entrepreneurship: definition and boundaries », *Technology Innovation Management Review*, vol. 2, n°2, p. 22-27.
- A.J. Van Stel et D.J. Storey, « The Link between Firm Births and Job Creation: Is there a Upas Tree Effect? », *Regional Studies* 38, 893-909, 2004.
- Banque mondiale (2012a). *World Development Report 2013: Jobs*. Washington DC: Banque mondiale.
- Banque mondiale (2012b). « Kingdom of Morocco: Promoting youth opportunities and participation ». MENA Region: World Bank.
- Brouard, F., Larivet, S. & Sakka, O. (2010), « Entrepreneuriat social et participation citoyenne », *ANSERJ - Revue canadienne de recherche sur les OSBL et l'économie sociale / Canadian journal of nonprofit and social economy research*, vol. 1, n°1, p. 46-64.
- Buisssières, D., & Fontan, J. M. (2011), « La recherche partenariale: point de vue de praticiens au Québec. », *Sociologies*, <https://sociologies.revues.org/3670?lang=en>
- Capron, M., (2009), « La responsabilité d'entreprise. », *L'Encyclopédie du développement durable*. Paris : Éditions des Récollets. Consulté le 15 janvier 2020 à <http://encyclopedie-dd.org/encyclopedie/neige-neige-terre-neige-neige/5-1-les-entreprises/la-responsabilite-sociale-d.html>
- Fontan, J.-M., Allard, J., Bertrand-Danserau & A., Demers, J., (2008), « Becoming a social entrepreneur in Canada. Enquête auprès d'entrepreneurs sociaux », *Cahiers occasionnels du Centre canadien de recherche partenariale en économie sociale*, n°2, p.1-126.
- Genard, J. L. (2003), « Ressources et limites des réseaux », *Revue nouvelle*, vol. 117, n°10, p. 42-51.
- Gendron, C. (2013), « La naissance d'une école », in C. Gendron, C. et B. Girard, *Repenser la responsabilité sociale de l'entreprise – L'école de Montréal*, Armand-Colin, Paris.
- Gond, J.-P. et Igalens, J. (2016), « La responsabilité sociale de l'entreprise », Presses Universitaires de France. Hervieux, C., (2013), *Les orientations stratégiques des organisations d'entrepreneuriat social (Thèse de doctorat)*, Archipel-UQAM.

- Global entrepreneurship monitor , rapport 2015-2018
- Hervieux, C. Gédajlovic, E. et Turcotte, M.-F. (2013), « Les logiques contradictoires de l'entrepreneuriat social », in C. Gendron, C. et B. Girard, Repenser la responsabilité sociale de l'entreprise – L'école de Montréal, Armand-Colin, Paris
- J. Koo & T.E. Kim, . « When R&D matters for regional growth: A tripod approach Papers in Regional Science ». Volume 88 Number 4, November 2009.
- Julien et L. Cadieux, « La mesure de l'entrepreneuriat, Rapport d'étude », Institut de la Statistique du Québec, 2010.
- Kissami, R. (May 2021). « RSE, source de performance globale de l'entreprise pour l'après COVID-19 : Cas des industries de transformation au Maroc ». Revue Internationale du Chercheur . 2, 2 .
- Labelle, F., Kadia, G. A & Pichette, A.-M., (2013), « La RSE, du côté des PME », in C. Gendron, C. et B. Girard, Repenser la responsabilité sociale de l'entreprise – L'école de Montréal, Armand-Colin, Paris.
- La mesure de l'entrepreneuriat, Rapport d'étude, Institut de la Statistique du Québec, 2010
- Mrhari A., et Dinar Y. (Janvier 2019). « La démarche RSE dans le secteur bancaire marocain », Revue Internationale des Sciences de Gestion, Numéro 2 : ISSN: 2665-7473. <https://www.revue-isg.com/index.php/home/article/download/39/36>.
- P.-A. Julien et L. Cadieux, « La mesure de l'entrepreneuriat », Rapport d'étude, Institut de la Statistique du Québec, 2010
- Pasquero, J. (2005), « La responsabilité sociale de l'entreprise comme objet des sciences de gestion : un regard historique », in M.-F. Turcotte et A. Salmon, Responsabilité sociale et environnementale de l'entreprise, Presses de l'Université du Québec, Québec.
- Pasquero, J. (2013), « La responsabilité sociale de l'entreprise: trajectoire d'une idée», Recherches, p. 47-80
- Schumpeter, J., « The theory of economic development » , Cambridge Mass., US: Harvard University, 1934.

#### WEBOGRAPHIE:

- [http://rse.cgem.ma/upload/Principes\\_Investissement\\_Responsable%20\\_ONU.pdf](http://rse.cgem.ma/upload/Principes_Investissement_Responsable%20_ONU.pdf) (consulté le : 14/08/2021) ;
- <http://rse.cgem.ma/upload/1926271606.pdf> (consulté le : 14/08/2021) ;
- <http://rse.cgem.ma/charte-rse.php> (consulté le : 14/08/2021) ;
- <https://www.responsible-economy.org/fr/consultez-nos-publications> (consulté le : 07/06/2021) ;
- <https://www.unpri.org/> (consulté le : 07/06/2021) ;
- <https://riodd2016.sciencesconf.org/92028/document> (consulté le : 07/06/2021) ;
- <https://www.ilo.org/global/lang--fr/index.htm> (consulté le : 07/06/2021) ;

- <http://www.jeuneafrique.com/mag/382678/economie/nigeria-a-lespagne-passant-maroc-projet-de-gazoduc-offshore-pharaonique/> : consulté le : 03/06/2021 ;
- <http://www.latribune.fr/opinions/blogs/euromed/le-maroc-un-hub-africa-cle-de-la-reussite-dans-une-afrique-plurielle-561416.html> : consulté le : 03/06/2021
- <http://francais.doingbusiness.org/data/exploretopics/starting-a-business> : consulté le : 03/06/2021 ;
- [www.hubafrica.co](http://www.hubafrica.co) : consulté le : 03/06/2021 ;
- <http://www.marocexport.ma/fr> : consulté le : 05/06/2021 ;
- <http://www.statista.com> : consulté le : 05/06/2021 ;
- <http://www.led-fsegs.tn/useruploads/files/ijias-14-139-07.pdf>: consulté le : 05/06/2021 ;
- [www.researchgate.net/directory/publications](http://www.researchgate.net/directory/publications): consulté le : 06/06/2021 ;
- <https://docplayer.fr/145251554-Impact-de-la-responsabilite-sociale-des-entreprises-coteesen-bourse-de-casablanca-sur-leur-performance-financiere.html> consulté le : 14/08/2021 ;
- <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01350003/document> : consulté le : 03/06/2021
- [www.researchgate.net/publication/309490896\\_La\\_dynamique\\_entrepreneuriale\\_au\\_Maroc\\_-\\_Rapport\\_National\\_Global\\_Entrepreneurship\\_Monitor\\_-\\_GEM](http://www.researchgate.net/publication/309490896_La_dynamique_entrepreneuriale_au_Maroc_-_Rapport_National_Global_Entrepreneurship_Monitor_-_GEM): consulté le : 14/08/2021 ;
- [https://www.researchgate.net/publication/349212876\\_Etude\\_exploratoire\\_de\\_l'entrepreneuriat\\_responsable\\_au\\_Maroc\\_L'ecosysteme\\_entrepreneurial\\_marocain\\_jouet-il\\_un\\_role\\_de\\_catalyseur\\_de\\_l'entrepreneuriat\\_responsable\\_Exploratory\\_study\\_of\\_responsible\\_ent](https://www.researchgate.net/publication/349212876_Etude_exploratoire_de_l'entrepreneuriat_responsable_au_Maroc_L'ecosysteme_entrepreneurial_marocain_jouet-il_un_role_de_catalyseur_de_l'entrepreneuriat_responsable_Exploratory_study_of_responsible_ent) : consulté le : 14/08/2021
- <https://journals.indexcopernicus.com/api/file/viewByFileId/753548.pdf> : consulté le : 14/08/2021 ;
- <https://scholarworks.iu.edu/dspace/bitstream/handle/2022/25920/L%20entrepreneuriat%20social.pdf?sequence=1> : consulté le : 14/08/2021 ;